

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes**

ARRETE SDIS N° **176556**

PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPECIALISES DE CATEGORIES A, B ET C DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Vu le décret n° 2014-473 du 9 mai 2014 modifiant le décret n° 2011-2010 du 27 décembre 2011 relatif aux comités techniques et aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le procès-verbal des élections du 16 juin 2014 relatif au renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ;

Vu le procès-verbal du 4 décembre 2014 relatif aux résultats de l'élection des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire des personnels administratifs techniques et spécialisés du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 24 avril 2015 relative à l'élection des représentants du Département au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 15 septembre 2017 relative à l'élection de M. Charles-Ange GINESY, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes exerçant de droit la présidence du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ;

ARRET

Article 1^{er} : La composition de la commission administrative paritaire des personnels administratifs, techniques et spécialisés pour les catégories A, B et C du service départemental (d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes) est arrêtée respectivement comme suit :

Président : *M. Charles-Ange GINESY*, président du conseil d'administration du SDIS 06, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes

En cas d'empêchement ou d'absence : *M. Gérard MANFREDI*, 1^{er} vice-président du conseil d'administration, maire de Roquebillière.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIES A, B ET C

Représentants de l'administration

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Catégories A, B et C</i>	
<i>M. GINESY Charles-Ange</i> , président du conseil d'administration du SDIS, président du conseil départemental des AM	<i>M. MANFREDI Gérard</i> , 1 ^{er} vice-président du conseil d'administration, maire de Roquebillière
<i>M. THAON Jean</i> , 2 ^{ème} vice-président du conseil d'administration, maire de Lantosque	<i>Mme PIRET Josiane</i> , conseillère départementale, conseillère municipale de Cagnes-sur-mer
<i>M. ROSSI Michel</i> , 3 ^{ème} vice-président du conseil d'administration, conseiller départemental, maire de Roquefort-les-pins	<i>Mme PAGANIN Michèle</i> , conseillère départementale, adjointe au maire d'Auribeau-sur-Siagne
<i>Mme DUMONT Anne-Marie</i> , conseillère départementale, adjointe au maire d'Antibes	<i>Mme BORCHIO-FONTIMP Alexandra</i> , conseillère départementale, conseillère municipale d'Antibes
<i>Mme SATTONNET Anne</i> , vice-présidente du conseil départemental, conseillère municipale de Vence	<i>M. DONADEY Pierre</i> , maire de l'Escarène

Représentants du personnel

Commission administrative paritaire – Catégorie A

– groupe hiérarchique 6 (supérieur)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>M. Michel CRAHES</i>	<i>M. Jean-Charles LECLAIR</i>

– groupe hiérarchique 5 (base)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Mme Caroline VAZ</i>	<i>M. Frédéric LECA</i>
<i>M. Gilles ROUX</i>	<i>M. Philippe PLACIDE</i>

Commission administrative paritaire – Catégorie B

– groupe hiérarchique 4 (supérieur)

TITULAIRE	SUPPLEANT
<i>Mme Catherine BRETON</i>	<i>Mme Yann CARTEAUX</i>
<i>Mme Valérie AMRANI</i>	<i>Mme WYNDAËLE Christelle</i>
<i>M. Karim BENHAMAHOUM</i>	<i>M. Stéphane AUGIER</i>

– groupe hiérarchique 3 (base)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Mme Christelle FAYARD</i>	<i>M. Michel WALLAERE</i>

Commission administrative paritaire – Catégorie C

– groupe hiérarchique 2 (supérieur)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>M. Thierry SIES</i>	<i>Mme Laurence ADMOND</i>
<i>M. Philippe MEHEUST</i>	<i>M. Bruno GIAVELLI</i>

– groupe hiérarchique 1 (base)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>Mme Céline CALLEA</i>	<i>M. Gilles GHIGLIONE</i>
<i>Mme Loetitia FERRARI</i>	<i>Mme Johanna LO NEGRO</i>
<i>Mme Chantal DURAT</i>	<i>M. Fabrice GIBERT</i>

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif à la composition de la commission administrative paritaire des personnels administratifs, techniques et spécialisés de catégories A, B et C du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes est abrogé.

Article 3 : Monsieur le président du conseil d'administration et Monsieur le directeur du service départemental d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Fait à Villeneuve-Loubet, le 25 OCT. 2017

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes,*



Charles-Ange GINESY